

14 octobre 2024

La vente de la Clinique lucernoise de Montana n'aura pas lieu

Le groupe LUKS et l'acquéreur désigné Swiss Medical Network (SMN) renoncent d'un commun accord à conclure la vente prévue de la Clinique lucernoise de Montana (LHM). Les raisons sont liées au contexte économique difficile de LHM, qui s'est accentué au cours des six derniers mois. LHM reste donc une filiale du groupe LUKS et les terrains restent la propriété du canton de Lucerne. Pour les patients et les collaborateurs, rien ne change pour le moment.

Fin septembre 2023, le groupe LUKS et le canton de Lucerne sont parvenus à un accord avec Swiss Medical Network SA concernant la vente de la Clinique lucernoise de Montana (LHM) et des terrains cantonaux correspondants. Par la suite, le Grand Conseil a approuvé en mai 2024 la modification de la loi sur les hôpitaux et la réaffectation des terrains du patrimoine administratif au patrimoine financier, nécessaires à la vente. Le transfert de LHM à SMN, qui était prévu pour l'automne 2024, n'aura toutefois pas lieu comme prévu.

Pour tous les hôpitaux, le contexte tarifaire et économique difficile – les tarifs ne couvrant pas systématiquement les coûts, pas de prise en compte du renchérissement ou prise en compte retardée et les salaires plus élevés pour les collaborateurs ainsi que le besoin en personnel qualifié – représente un grand défi. Ces facteurs se sont accentués au cours des six derniers mois. Après une analyse approfondie et des négociations intensives, les parties contractantes sont arrivées à la conclusion de renoncer à la vente.

La renonciation se fait d'un commun accord et en concertation préalable avec le gouvernement lucernoise respectivement les départements compétents du canton. Benno Fuchs, CEO du groupe LUKS, explique : « Nous regrettons que la vente ne se concrétise pas. L'exploitation de LHM se poursuivra donc comme auparavant en tant que filiale du groupe LUKS et les terrains resteront la propriété du canton de Lucerne ». Dino Cauzza, CEO du groupe SMN, ajoute : « Nous avons beaucoup apprécié la collaboration avec LHM et le groupe LUKS pendant les travaux préparatoires à l'intégration. La situation économique difficile de la clinique nous oblige à renoncer à l'intégration prévue. Nous souhaitons toutefois poursuivre à l'avenir la collaboration existante avec LHM, qui demeure notre partenaire privilégié pour les besoins de rééducation de nos patients ».

Le groupe LUKS et le canton de Lucerne vont maintenant examiner différents scénarios. Pour l'instant, rien ne change pour les patients de LHM et les collaborateurs.

Contacts

Luzerner Kantonsspital
Kommunikation und Marketing
Telefon 041 205 40 00
kommunikation@luks.ch
www.luks.ch

Swiss Medical Network
Communication d'entreprise
Téléphone +41 79 486 34 14
media@swissmedical.net
www.swissmedical.net

**Gesundheitsdepartement
Kanton Luzern**
Kommunikation
Telefon 041 228 60 84
kommunikation.GSD@lu.ch

